

## BORDEREAU ÉLECTRONIQUE DE THÈSE SOUTENUE (THESE D'EXERCICE)

A FOURNIR OBLIGATOIREMENT POUR TOUTE SOUTENANCE DE THESE QUE CETTE THESE SOIT OU NON REPRODUITE

- **Visibilité des informations demandées :**

Les informations demandées sur ce bordereau peuvent servir, à l'exception de l'adresse du doctorant, au référencement de la thèse d'exercice dans le catalogue collectif du Sudoc : <http://www.sudoc.abes.fr>.

Dans ce cas, celles-ci sont en grande partie accessibles sur le web. Cette visibilité est liée à la politique d'exposition des données menée par les bibliothèques : les moteurs de recherche peuvent désormais, grâce à l'identifiant pérenne attribué à chaque notice de document, plus systématiquement indexer, donc afficher, des informations qui n'étaient auparavant visibles que par une recherche effectuée dans un catalogue.

- **Droit d'accès et de rectification :**

Le Sudoc contient des informations relatives aux personnes physiques qui constituent un fichier d'informations nominatives soumises à un traitement informatisé.

La notice décrivant le doctorant est créée à des fins d'indexation afin de permettre aux lecteurs de retrouver les ouvrages ou articles de celui-ci en effectuant des recherches par nom d'auteur. Elle permet également aux professionnels des bibliothèques de signaler correctement les œuvres en les attribuant au bon auteur. Ce type de notice est dite d'autorité : elle a pour objectif de décrire de manière univoque le nom d'auteur dans le catalogue.

Le Sudoc a fait l'objet d'une déclaration à la CNIL en 2000. Chaque doctorant dispose donc d'un droit d'accès et de rectification prévu par la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés concernant ses données personnelles.

Ce droit d'accès et de rectification concerne les informations contenues aux pages 3 et 4 de ce formulaire et peut s'exercer auprès de l'Agence bibliographique de l'Enseignement supérieur :

- par courrier :  
Agence bibliographique de l'enseignement supérieur  
227 avenue du Professeur Jean-Louis Viala  
CS 84308  
34193 Montpellier cedex 5
- par le guichet d'assistance de l'ABES :  
<https://stp.abes.fr/node/3?origine=sudoc>, en choisissant le domaine « thèses »
- via l'application Idref (Référentiel des autorités Sudoc): <http://www.idref.fr/autorites/autorites.html>  
en utilisant le bouton « signaler une erreur » qui permet d'accéder à un formulaire de demande de rectification de donnée qui sera traitée par la bibliothèque ayant créé la notice d'autorité incriminée.

- **Dépôt et diffusion de la thèse :**

En tant qu'œuvre de l'esprit, la thèse est régie par le droit d'auteur. Voir le code de la propriété intellectuelle. :

<http://www.legifrance.gouv.fr/affichCode.do?cidTexte=LEGITEXT000006069414>

Un contrat de diffusion sera signé entre l'établissement de soutenance et l'auteur de la thèse, afin de préciser les modalités d'exploitation et de diffusion du texte intégral de celle-ci. Le doctorant peut publier sa thèse chez un éditeur commercial, mais celui-ci ne pourra pas proposer de contrat d'exclusivité dans la mesure où il existe déjà un contrat de diffusion avec l'établissement de soutenance.

**BORDEREAU DE THÈSE SOUTENUE (THÈSE D'EXERCICE)**  
**Université de Strasbourg**

---

**AUCUN TEXTE MANUSCRIT N'EST ADMIS,  
DACTYLOGRAPHIER LE TEXTE DANS LES ZONES PRÉVUES**

**1. AUTEUR**

**NOM DE NAISSANCE** .....

**PRÉNOM(S)** .....

**NOM D'USAGE** .....

**NOM FIGURANT SUR LA PUBLICATION, si différent des deux précédents** .....

**DATE DE NAISSANCE (Format JJMMAAAA)** .....

**NATIONALITE** .....

---

**2. ADRESSE**

**N° et RUE** .....

**CODE POSTAL**.....**PAYS** .....

**VILLE** .....

**ADRESSE ÉLECTRONIQUE**.....

---

**3. DATE DE SOUTENANCE ANNÉE (AAAA).....MOIS (MM) ..... JOUR (JJ) .....**

---

**TITRE DE LA THÈSE EN FRANÇAIS** (tel qu'il figure sur la page de titre) :

*Transcrire en toutes lettres les symboles spéciaux*

**TITRE DE LA THÈSE TRADUIT EN ANGLAIS** (le cas échéant) : transcrire en toutes lettres les symboles spéciaux.

**RESUME DE LA THESE EN FRANÇAIS**

Chaque cadre doit contenir un résumé de 1000 caractères maximum, espaces compris. En cas de dépassement, la coupure sera automatique.

**RESUMÉ DE LA THÈSE EN ANGLAIS**

**PROPOSITION DE MOTS-CLÉS (en français) :**

1		5	
2		6	
3		7	
4		8	

**PROPOSITION DE MOTS-CLÉS (en anglais) :**

1		5	
2		6	
3		7	
4		8	